

Gender Budgeting

Outil 5 — Définir les partenariats et la gouvernance à plusieurs niveaux — Identifier les partenaires pertinents, le rôle des experts sur les questions de genre et la composition des comités de suivi

Cet outil peut être utilisé par les autorités de gestion pour s'assurer que:

- les acteurs concernés, en particulier ceux qui possèdent une expertise en matière de genre, sont inclus dans les processus de programmation et de suivi des Fonds de l'UE;
- toutes les organisations participant à la conception et à la mise en œuvre des programmes des Fonds de l'UE intègrent l'analyse de genre dans leur pratique.

Les partenaires des Fonds de l'UE encadrent la programmation et la mise en œuvre, supervisent l'exécution des programmes et approuvent les critères de sélection des projets et les plans d'évaluation. Leur rôle est de garantir la qualité des processus des Fonds de l'UE, ainsi que l'alignement sur les objectifs généraux de l'UE et des États membres (article 6 du RPDC). Les partenaires concernés doivent être spécifiquement représentés dans les comités de suivi des Fonds de l'UE (article 34 du RPDC). Pour l'après-2020, la Commission propose d'«accorder un rôle plus important aux comités de suivi dans la surveillance des performances des programmes et de tous les facteurs qui les influencent» (exposé des motifs du RPDC).

Il est important, pour plusieurs raisons, d'inclure dans la gouvernance à plusieurs niveaux les acteurs pertinents du point de vue de l'égalité de genre, en particulier ceux qui possèdent une expertise:

- La participation des partenaires concernés par les questions de genre depuis la phase de planification d'une intervention jusqu'à la phase d'évaluation permet de cerner les préoccupations et les implications spécifiques au genre qui peuvent ne pas avoir été prises en considération initialement. Ces partenaires et partenariats jouent un rôle important dans **l'amélioration des décisions et des politiques publiques** visant à résoudre les problèmes complexes et multidimensionnels actuels. Cela vaut tout particulièrement pour l'inégalité de genre — pour y remédier, il faut bien saisir les incidences des normes sociales, des

valeurs, de la rationalité et du comportement social. Les parties prenantes et les bénéficiaires, femmes et hommes, peuvent être affectés différemment par les décisions en matière de politiques et de programmes publics. Ils peuvent avoir des priorités et des points de vue différents en ce qui concerne l'affectation des ressources. L'adoption d'une perspective de genre dans l'analyse des programmes et la promotion de l'équilibre entre les femmes et les hommes dans la participation des parties prenantes nous donnent une perspective plus large et une meilleure compréhension des diverses réalités vécues par les femmes et les hommes.

- La mise en place de partenariats avec des experts peut renforcer les capacités d'analyse de genre, tout en améliorant la compréhension des dimensions de genre dans la mise en œuvre des programmes et la conception des projets. Le dialogue avec les partenaires est également essentiel pour **définir les actions correctives ou supplémentaires potentielles** dans le cadre des programmes et projets. Cela peut se faire par la voie de consultations avec les organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de l'égalité de genre, et avec les organismes publics compétents chargés de promouvoir l'égalité de genre.
- Une représentation diversifiée contribue également à **la sensibilisation et au renforcement des capacités** de tous les acteurs en matière d'égalité de genre. Pour ce faire, il convient de donner aux partenaires et aux décideurs concernés par les questions d'égalité de genre l'occasion d'échanger leurs expériences et leurs informations en matière d'intégration de la dimension de genre, d'égalité et d'inégalité dans divers domaines politiques. Cela favorise l'apprentissage mutuel, la valorisation et l'obtention de meilleurs résultats grâce aux contributions de partenaires qui ont une connaissance approfondie des questions liées au genre. Une interaction soutenue et constructive entre les décideurs et ces parties prenantes permet d'améliorer la transparence et la confiance. Cela peut, à son tour, déboucher sur des engagements plus fermes en faveur de l'application des principes d'égalité de genre.
- Les partenaires concernés par les questions de genre, tels que les organisations de femmes et les experts en la matière, **renforcent la responsabilisation en ce qui concerne les engagements en matière d'égalité de genre**. Ils servent de «tours de contrôle», en surveillant les processus de politique publique afin de s'assurer que les gouvernements remplissent leurs engagements en matière d'égalité de genre, et sont tenus responsables de ces engagements.